

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal

de PEYNIER

Vin chaud du Nouvel An



1^{er} janvier 2008

Un début d'année festif

numéro 11

février 2008

Ça c'est passé à Peynier

Le Noël des petits Peyniérens

Environnement

Les travaux forestiers

Sport

Nos collégiens à l'honneur

Le feu d'artifice du 1^{er} janvier 2008



Commune du Pays d'Aix



VILLE DE PEYNIER



Commune du Pays d'Aix

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal

de PEYNIER

numéro 11
Février 2008

Directeur de la publication :
Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos:
S. Rapuzzi

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal février 20078
ISSN : 2-914059-39-6

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chères Peyniérennes, Chers Peyniérens,

En ce début d'année, nous vous proposons de retrouver, dans les pages de ce journal, les événements qui ont marqué la fin 2007 et le passage vers cette nouvelle année.

Dans quelques jours, vous serez appelés, comme tous les Français, à élire vos représentants municipaux.

Au-delà de leurs diversités d'opinions, de croyances ou de sensibilité, tous les habitants d'une ville forment une communauté de vie dont la Mairie constitue souvent le point de rencontre : pour des événements heureux comme un mariage, des démarches administratives, ou l'expression d'attentes des citoyens liée à des besoins,...

Dans notre démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une partie de la souveraineté ; c'est donc l'ensemble des citoyens qui, par l'élection, choisissent les gouvernants. Le citoyen a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote.

C'est à ce moment qu'il apporte une contribution majeure à la société. En votant, il fait valoir son point de vue.

Seule votre implication forte lors du prochain scrutin permettra à la démocratie de s'exprimer pleinement. Ne gaspillez pas votre droit à décider de votre avenir. Exprimez votre opinion quelle qu'elle soit. Ne vous abstenes pas, votez.

Le Maire de Peynier



PEYNIER EN FÊTE

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE

La fin de l'année 2007 a été vécue intensément dans notre village. La Commune avait bien fait les choses : le Père Noël a assuré la distribution des cadeaux aux petits Peyniérens, à la crèche, à la maternelle, au primaire,... Quelques jours plus tard, c'était au tour de la nouvelle année d'être fêtée avec fracas par un feu d'artifice suivi d'un vin chaud revigorant.



Le Noël des petits Peyniérens



La fin d'année était chargée pour le Père Noël. Plusieurs rendez-vous avaient été pris pour 3 après-midi à la crèche, à la maternelle et au primaire.

Agrémentée par des animations offertes par la commune, des goûters et 3 spectacles, dont 2 de magie en maternelle et en primaire, la distribution des cadeaux s'est déroulée dans une ambiance pleine de rires et de joie. Les yeux émerveillés des enfants devant les spectacles présentés, leurs rires et leur joie de vivre ont illuminé ces journées.



PEYNIER EN FÊTE



Un moment inoubliable pour les "pitchouns"



C'était Noël aussi à la Mairie !

Les enfants du personnel communal n'ont pas été oubliés par le "bonhomme en rouge". C'est autour d'un goûter offert par la commune que le maire de Peynier, accompagné des membres du conseil municipal, de nombreux parents et de leurs enfants, a accueilli le Père Noël. Encore une fois, la bonne humeur était au rendez-vous !

2007 EST TERMINÉ ! VIVE 2008 !



C'est par une explosion de couleurs et de sons que Peynier a célébré l'arrivée de la nouvelle année.

Peynier étant situé en plein cœur d'une zone à risques, il était impossible de tirer un feu d'artifice pour le 14 juillet. La Mairie a donc décidé, depuis 2006, de le tirer le 1^{er} janvier à 18 h pour fêter la nouvelle année.

Les Peyniérens se sont ensuite retrouvés autour d'un bon vin chaud, un chocolat chaud pour les plus jeunes, pour s'échanger leurs vœux et entamer 2008 dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Le point sur la station d'épuration



Tout avait été prévu pour que les travaux de la nouvelle station d'épuration commencent fin 2006. Mais c'était sans compter sur le fermier locataire (terrain de 6 000 m²) qui a fait obstacle au projet en intentant plusieurs procédures, toutes perdues par lui.

Durant toute cette période, la commune a fait réaliser les études nécessaires à l'implantation de la nouvelle station d'épuration. L'appel d'offres a été finalisé avec le choix du constructeur. Le permis de construire a été déposé en août 2007. Les financements ont été obtenus auprès du Conseil Régional, de l'Agence de l'Eau et de la Communauté du Pays d'Aix. La commune est toujours en attente de l'aide du Conseil Général. Cela ne retardera pas pour autant les travaux ; la commune utilisera ses fonds propres pour compenser.

Bref historique des faits

2003 : Recherche du terrain et choix de l'emplacement

Avril 2004 : Un arrêté préfectoral d'autorisation est promulgué au titre de la Loi sur l'Eau. Il autorise la construction des nouveaux ouvrages.

Septembre 2005 à juin 2007 : Procédures entre la commune et le fermier locataire. En juin 2007, le jugement du Tribunal paritaire des baux ruraux donne satisfaction à la commune et condamne le fermier locataire à quitter les lieux.

Juin 2007 : Le fermier locataire fait appel contre la décision rendue par le Tribunal des baux ruraux. L'audience est prévue le 21 janvier 2008.



Une station d'épuration obsolète

Des travaux forestiers pour notre sécurité

Pour le domaine forestier communal, l'année 2007 a été propice à l'établissement de nombreux chantiers de débroussaillage ou d'entretien avec pour leitmotiv : la mise en sécurité des biens et des personnes de Peynier.

L'Office National des Forêts (ONF) a terminé son programme de coupes d'assiette. Du côté du Puits de Lauris et plus particulièrement dans le secteur de la Massugue, ces travaux ont permis d'éliminer tous les bois morts ou malades, les chablis, donner ainsi, une nouvelle vie à cette forêt en pleine dégénérescence et apporter encore plus de sécurité à tout le secteur de la Garenne.

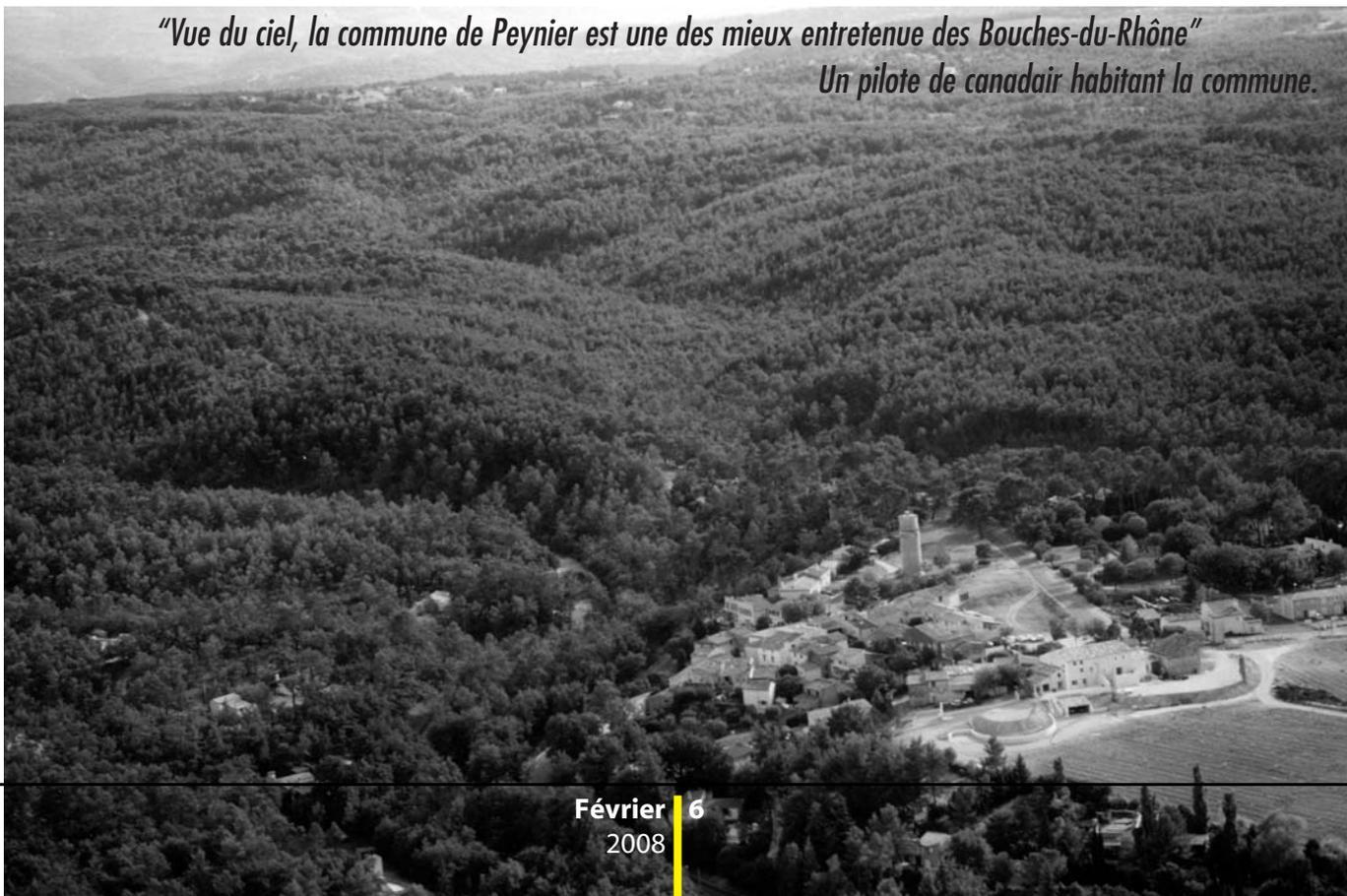
Dans le secteur de Dalbessy, ces travaux d'éclaircie ont autorisé une ouverture du milieu, le traitement de "poudrières" potentielles et en diminuant la masse combustible, ils contribuent à la mise en sécurité des personnels des corps de secours. Ils favorisent également la réimplantation de la faune sauvage. Tout le bois récupéré a permis d'alimenter la filière "bois à papier" par l'intermédiaire de la société Tembec à

Tarascon ; preuve s'il en est, que la forêt méditerranéenne peut et doit être rentabilisée. Un broyage des rémanents restés à terre a parachevé la finition de ces deux chantiers.

Dans le cadre du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF), nous avons insisté auprès de la Communauté du Pays d'Aix pour que soit achevée la mise en sécurité de tout le secteur habité du hameau des Michels. Après le secteur de Tonnelle, des travaux importants ont été réalisés dès l'entrée du hameau sur la route de Peynier jusqu'à la limite de commune au quartier Bellevue. Une interface nettoyée d'une cinquantaine de mètres apporte une sécurité accrue à tous les résidents de ce secteur sensible de la commune et notamment aux colotis du Domaine des Michels.

"Vue du ciel, la commune de Peynier est une des mieux entretenues des Bouches-du-Rhône"

Un pilote de canadair habitant la commune.



ENVIRONNEMENT

Les bois coupés ont suivi la même filière que ceux des chantiers ONF et cette vente a permis de diminuer les coûts d'exploitation et alléger, ainsi, la part supportée par le contribuable intercommunal. Un broyage a également peaufiné la qualité de la prestation réalisée.

Après la mise en place d'une citerne-wagon au quartier de Chi, la mise aux normes de la retenue d'eau située du côté de Bourrely doit s'achever, dotant ainsi la commune de deux points pour le ravitaillement en eau des Hélicoptères Bombardiers d'Eau (HBE) et des véhicules des moyens de secours.

L'Unité des Forestiers sapeurs de la commune a poursuivi ses travaux d'entretien des pistes DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) notamment en nettoyant les Bandes Débroussaillées de Sécurité (BDS) suivant une programmation pluriannuelle.

Une pouillère a été également traitée dans le secteur des quartiers Boudian-Tonnelle et les hommes de l'unité ont également remis aux normes le tronçon du chemin de liaison entre le Domaine et la commune de Belcodène au lieu dit le Collet de Meymon.

Les services municipaux ont également participé à ces travaux de mise en sécurité en nettoyant les abords des bâtiments municipaux et des voies communales. Tout le secteur jouxtant la base de loisirs de la Garenne (le théâtre de verdure, les tennis, le tir à l'arc...) ainsi que des chemins du quartier des Michels ont pu bénéficier du passage efficace des agents de nos services techniques.



A la demande, ils interviennent également, par exemple, pour dégager un chemin obstrué par une chute d'arbre et répondent toujours présents dès que la sécurité n'est plus optimale sur le territoire municipal.

L'hiver, pendant la saison calme sur le front des incendies, le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) apporte également sa contribution à l'entretien du massif en organisant de petits travaux de nettoyage comme la mise en valeur du chêne du Puits de Lauris ou, comme cette année, en participant au traitement de la pouillère quartier Tonnelle.

Cette année, de gros chantiers de débroussaillage intensif ont fleuri sur le secteur de la Blaque-Cincabri. Ces travaux menés à l'initiative de propriétaires privés ont affolé bon nombre de Peyniérens par l'intensité du déboisement accompli. Le paysage forestier s'en est trouvé complètement modifié, mais, le côté positif que nous pouvons accorder à ces opérations, c'est qu'elles ont mis en sécurité tout le quartier est du village. Puis, pour finir sur une note optimiste, il est évident que la Nature va reprendre le dessus et que nous pourrons, dans peu de temps, profiter d'un paysage redevenu moins austère.

Enfin, pour clore ce chapitre, il nous faut remercier ici tous les particuliers qui respectent les consignes de mise en protection de leur habitation par un débroussaillage et un entretien régulier de leurs propriétés et participent ainsi à leurs niveaux à la mise en sécurité de l'ensemble des habitants de la Commune : bravo à chacun d'entre eux pour ce geste individuel mis au service de la collectivité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

BURLE Enelle	17 août 2007
BOUAGALA Noah	7 octobre 2007
MARANO Joris	7 novembre 2007
ANGUILLE Estelle	8 novembre 2007
BALES Elina	19 novembre 2007
GANDOLFI Léonie	27 novembre 2007
DESHORS Léo	11 décembre 2007

Décès

VIGNE René	23 octobre 2007
BÉRARD épouse ACIEN Paule	25 octobre 2007
LAFOND veuve BRUNET Alice	11 novembre 2007
MARKARIAN Jean Claude	12 novembre 2007
ZAHRA Marius	21 novembre 2007
MOULET veuve ISOARD-MOULET Régina	26 novembre 2007
BRAGARD Jean-Louis	8 décembre 2007
GORDET Gilbert	15 décembre 2007
ARADJ veuve HERNANDEZ Emilienne	16 décembre 2007

Tous nos vœux aux bébés et aux heureux parents !

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le projet de logements sociaux voit le jour

Le projet de logements sociaux et d'accèsion à la propriété du Devançon, lancé en 2004, voit enfin le jour malgré des pétitions et des recours. Le permis de construire a été accordé et les travaux ont démarré le 31 janvier 2008. Les attributions des villas pour l'accèsion à la propriété ont également débuté.

Dans le cadre de ce projet, la question des places de stationnement n'a pas été oubliée : 14 boîtes souterraines et 3 boîtes pour les motos ont été prévus ainsi que des places de stationnement en surface. Les Peyniériens intéressés peuvent s'inscrire en Mairie dès à présent.



Des nouveaux logements en centre village

Parallèlement au projet du Devançon, la commune a exercé son droit de préemption sur des immeubles du centre village :

- Le bâtiment du 3 cours Albéric Laurent,
- La maison du 9 cours Albéric Laurent,
- L'immeuble de la rue du Four.

Ces bâtiments serviront à créer de nouveaux logements pour nos jeunes familles désirant s'installer au village.

L'ancienne boulangerie est actuellement en travaux : 3 nouveaux logements, un T1, un T2 et un T3, seront bientôt disponibles.

Au total, ce sont près de 10 logements qui permettront à nos jeunes de s'installer et de faire leur vie au village.



Des travaux pour améliorer le cadre de vie

L'avenue Mireille en travaux

Voilà plusieurs semaines que les ouvriers s'activent sur le chantier de rénovation. Outre le revêtement qui sera refait, d'importants travaux de sécurisation seront effectués avec la création de 21 places de parkings supplémentaires. Depuis le rond-point du 8 Mai 1945 jusqu'à l'avenue de la Libération, l'installation de barrières de sécurité permettra de rendre le trottoir aux piétons en empêchant le stationnement à cheval des voitures. Désormais, plus de difficultés pour les mamans et leurs poussettes !

La place Yves Dollo bientôt réaménagée

Les travaux ont également débuté place Yves Dollo. De nouvelles places de parking seront aménagées autour d'une fontaine. A proximité de ce nouvel espace, un Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le tri sélectif sera mis en place, permettant ainsi d'éliminer les derniers containers à ordures disgracieux du centre village.



Le calvaire mis en lumière

Élément du patrimoine peyniérien, le calvaire sera mis en valeur grâce à l'installation d'un éclairage au sol.



COMMÉMORATION



A l'initiative de la Municipalité, les volontaires ukrainiens ont été à nouveau honorés le 2 novembre 2007 en présence de M. le Général Pichot de Champfleury, commandant la Légion Etrangère, de M. le Maire de Peynier et des délégations militaires et civiles, ainsi que des descendants de ceux qui ont stationné dans la Garenne en juin 1940.

Hommages aux volontaires ukrainiens

Devant le Rocher, vestige du passé remis en valeur récemment, il a été procédé au dépôt de gerbes, au rappel historique lu par un enfant de l'école, au salut aux morts suivi des hymnes nationaux de l'Ukraine et de la France.

SPORT

Nos petits et grands sportifs

Les lauréats du cross de Rousset :

- 1 Maélis Devincensi
- 2 Téo Charnay
- 3 Cyprien Décome
- 4 Manon Amblard
- 5 Kévin Santiago
- 6 Romain Nasr
- 7 Gaëtan Pétrini

Nos collégiens peyniériens ont participé avec brio au cross annuel organisé par le Collège de Rousset.



En effet, cette importante manifestation sportive qui a rassemblé 547 participants a révélé de véritables champions parmi nos jeunes qui sont montés sur le podium pour recevoir la récompense de leur engouement sportif et "rafler" le tiers des médailles et coupes distribuées.

Ainsi démonstration est faite de la vitalité de notre village qui a permis à nos jeunes collégiens de dominer incontestablement leurs camarades de la Vallée de l'Arc.

Merci et bravo à nos jeunes peyniériens qui très certainement auront l'occasion de réitérer leurs exploits.

ÇA S'EST PASSÉ À PEYNIER



**AU REVOIR 2007 !
BIENVENUE 2008 !**



ÇA S'EST PASSÉ À PEYNIER

Crèche de Noël : tradition respectée à l'église de Peynier

Le petit monde des santons provençaux a pris possession de l'église durant toute la période de Noël. Comme le veut la tradition, c'est dans un décor provençal que les santons représentant les métiers et les personnages typiques de la crèche ont évolué. Une crèche merveilleuse qui a enchanté tous les Peyniérens venus l'admirer.



La Paroisse de Peynier, avec le concours de Peynier Fêtes, a permis à nouveau de réaliser à l'intérieur de l'église Saint Julien la traditionnelle crèche.

Les mêmes personnages renaissent chaque année dans leurs costumes locaux ; l'Enfant Jésus posé sur la couronne de paille, la Vierge Marie, Saint Joseph, l'âne et le bœuf, l'ange Boufareaù qui sonne de la trompette, le tambourinaire, Marguarido, l'amoulaire, sans oublier le ravi qui paraît à la fenêtre de l'étable. Tous ont envie de chanter et de danser sur les ailes du vent et celles du moulin ; les mots se prennent la main pour serpenter en farandole, ils caracolent de bouche à oreille, de villes en villages, de montagnes en plaines, de l'Olympe à l'Aurélien et jusqu'à la Sainte Victoire en passant par Peynier.

On pourrait dire que c'est chez nous qu'est né "lou pitchoun", au pied de la roche du vallon de Coucourde, à Cancabri ou à l'Enfant d'Or, des Michels à La Foux, ou au Puy de l'Auris.

S'étant reconnu dans l'un de ces santons, chacun de nous a pu s'asseoir sur le parapet du portail des Ormeaux, entendre chanter la Pastorale puis rejoindre les autres santons et déposer aux pieds du Divin Enfant son offrande avant même que les Rois Mages, puissants de ce monde, viennent à leur tour rendre grâce au Nouveau Né.

